



PORTES OUVERTES

Conciergerie@mursurallier.fr
04.44.05.04.57



**VENEZ DECOUVRIR LA
CONCIERGERIE !**

DIMANCHE 14 MAI
DE 14H À 18H
FACE À LA MAIRIE DE
MUR-SUR-ALLIER
SECTEUR DE MEZEL

GRATIFERIA

Donner sans rien attendre en échange.

On arrête de mettre à la poubelle les affaires dont on n'a plus besoin pour les donner. Et on prend les objets que l'on veut, même si on n'a rien déposé.

**OBJETS UNIQUEMENT
FONCTIONNELS. BON ÉTAT,
COMPLETS, DE PETITES
DIMENSIONS ET AUCUN
VÊTEMENT**



JEUX DE SOCIÉTÉ

BOISSONS OFFERTES

ATELIERS BIEN-ÊTRE

ASSOCIATION ARMÉNIENNE

EXPOSITION MINE DES ROIS

CASQUE DE RÉALITÉ VIRTUELLE*
*VIRTUAL ROOM

**DE NOMBREUX AUTRES
EXPOSANTS**

Escape Game uniquement sous réservation, appelez la Conciergerie au : **04.44.05.04.57**

IPNS : imprimé par nos soins
Ne pas jeter sur la vie publique

• *Finances :*
résultats 2022 et
priorités 2023.
P. 6 et 7

• *Travaux :*
programmation 2023.
P. 9

• *La conciergerie :*
portes ouvertes
dimanche 14 mai.
P. 13

• *Tout savoir sur*
les hirondelles
de fenêtres :
P. 18 et 19

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Charles Alexis Henri Clérel de Tocqueville, homme politique français, écrivait en 1850 : « *Je n'ai point de parti, je n'ai point de cause, si ce n'est celle de la liberté et de la dignité humaine* ». Cette liberté et cette dignité humaine sont les éléments incontournables d'une véritable démocratie. Le pluralisme des idées et des opinions ne peut trouver sa vraie valeur que dans une démarche honnête, vraie, loin des rumeurs et des affirmations mensongères.

Le « papier » rédigé par une association de la commune et distribué récemment dans certaines boîtes aux lettres, défini comme « parfaitement conforme à la réalité et toujours vérifiable » apporte la preuve que l'homme peut être capable du pire pour assouvir ses pulsions les plus basses.

Je suis aujourd'hui contraint d'apporter le démenti le plus factuel à ces allégations.

Prenons trois exemples :

- **Promotheus** : ce papier affirme qu'au cours de la campagne électorale ce dossier a été évoqué par la majorité municipale actuelle. Premier mensonge : l'affaire PROMOTHEUS n'a été connue par vos élus d'aujourd'hui que bien après le second tour des élections municipales de 2020.

Nous reviendrons plus longuement, dans un prochain bulletin municipal, sur ce dossier complexe qui fait l'objet d'un recours devant les tribunaux et qui a fait perdre à la commune la somme de 142 870 €.

- **Logement pour séniors à la Gondole** : la majorité actuelle a profondément modifié ce qui avait été prévu par l'ancienne municipalité. La charte nouvelle a été signée par tous les partenaires en Juin 2021, le CCAS de notre commune assumant l'animation sociale de la salle commune. Il faut reconnaître aujourd'hui, avec toute l'humilité qui sied en pareille circonstance, que l'OPHIS comme le département nous prennent en exemple auprès des autres résidences séniors du département. La mairie comme le CCAS s'investissent avec détermination dans cette mission. Un comité de résidents existe, conformément à la charte ; affirmer le contraire relève du pur mensonge. Et un de plus !!

- **Les finances de la commune** : toujours dans ce papier il n'est pas fait référence aux 142 870 € de PROMOTHEUS, non perçus par la commune mais intégrés malgré tout dans les recettes de cette dernière par nos prédécesseurs. Il nous a fallu les « ressortir » de la comptabilité communale sur injonction de l'administration fiscale. Comment ne pas citer aussi la ligne de trésorerie de 500 000 € souscrite en Avril 2020 et dont 450 000 € ont été utilisés entre Avril et Juin 2020 et qu'il nous a fallu rembourser.

Nous avons été contraints de mettre en place des mesures de redressement afin d'assainir la situation financière de notre commune.

On pourrait également aborder les autres sujets cités dans ce « papier ». Mais restons-en-là, il y aurait trop à dire.

Les membres de l'exécutif de cette association, créée le 8 Mars 2021, composé de François Rudel, René Lemerle, Julien Montagné, Françoise Luneau, Bernard Giraud, Adeline Roux et Lionel Bénétollo ont fait leur le vieil adage romain « *divide ut regnes* », « *divise afin de régner* », alors que l'intitulé de leur association débute par le mot « ensemble ». Curieuse façon de rassembler !!

Il transpire de ce texte un sentiment de rancœur évident.

Pour notre part, nous continuerons à servir nos compatriotes, sans discrimination, dans le respect du pluralisme des idées et de la diversité des opinions, car ce qui importe avant tout c'est l'humain.

N'est-ce-point là l'essentiel ?

Bien cordialement.

Le maire de Mur-sur-Allier - Jean Delauger



« Je n'ai point de parti, je n'ai point de cause, si ce n'est celle de la liberté et de la dignité humaine ».

Charles Alexis Henri Clérel de Tocqueville

SOMMAIRE N°10 MAI 2023

URBANISME	5
FINANCES	6-7
TRAVAUX	8-9
ENFANCE & JEUNESSE	10-12
ASSOCIATIONS, CULTURE, SPORT	13-16
ENVIRONNEMENT & PATRIMOINE	17-18
BILLOM COMMUNAUTÉ	19-22
DIVERS	23-24

À la mémoire de Manon



L'arrivée d'un enfant au sein de la famille est toujours un moment heureux, miracle de la Vie, qui vient bouleverser avec bonheur et admiration la vie familiale. L'enfant grandit, prend son autonomie et cherche à s'épanouir. Et nous savons bien que ce passage sur terre est plus ou moins long. C'est le lot de chacun d'entre nous. Ainsi va la vie.

Manon avait une passion pour l'art équestre. Dès qu'elle le pouvait elle s'adonnait à ce sport préféré, avec compétence et réussite. Et voilà qu'un beau jour cette passion a pris fin brutalement, emportée dans un même galop, dans une ultime fusion entre le cheval et sa cavalière. Ce départ, en pleine jeunesse, ne peut nous inspirer dans un premier temps qu'un sentiment de colère, de révolte et d'injustice. Pourquoi si tôt, si brutal, si tragique, laissant sa famille et ses amis dans une douleur révoltante. Et pourtant n'y avait-il pas plus beau départ pour Manon que de quitter cette terre en pleine exercice de sa passion, chérissant sa monture dans un ultime effort ?

Manon avait rejoint notre équipe dès 2019, lors de la campagne électorale. Elle s'était investie avec détermination et passion, là aussi, heureuse de se mettre au service des autres. Elle nous a apporté son sourire, sa bonne humeur, ses compétences et son savoir-faire dans son poste d'adjointe aux travaux. Nous gardons le souvenir d'une jeune fille volontaire, fonceuse, déterminée, heureuse de vivre et de partager en équipe ce que la vie lui avait enseigné. Son départ si prématuré nous plonge dans une tristesse et un désarroi infinis. J'espère que là où elle est maintenant, elle est et restera heureuse.

L'ensemble des élus de notre commune et l'ensemble du personnel communal se joignent à moi pour présenter à toute sa famille leurs sincères condoléances et lui dire toute leur sympathie.

Au revoir Manon ! Sois heureuse ! Nous ne t'oublierons pas ! Nous t'embrassons affectueusement.

Jean Delaugerre

Maire de Mur-sur-Allier

Missions des élus

Danielle RANCY, en charge de l'aménagement du territoire et des travaux

Dans le cadre de cette mission, Mme RANCY est en charge du suivi des travaux, de la mise en place des projets communaux, des travaux de voirie, de la gestion des locaux, équipements et aménagement du territoire de la commune.

Elle est accompagnée dans cette mission par la commission municipale travaux ainsi que par messieurs Vincent MAZIN et Jean-Pierre RODIER - conseillers délégués - et le pôle technique de la commune.



URBANISME

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat OPAH de Billom Communauté



Depuis novembre 2022 et jusqu'à novembre 2027, Billom Communauté met en œuvre le dispositif opérationnel de son nouveau programme habitat alliant une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) sur l'ensemble du territoire communautaire (incluant les bourgs de Dallet et Mezel) et la mise en place de secteurs renforcés sur certains centres anciens dont celui du bourg de Dallet. Ce dispositif englobe 812 650 € d'aides de Billom Communauté et 2 180 200 € de l'Anah (Agence National pour l'habitat) et comprend un accompagnement gratuit pour chaque habitant via Soliha. Ce programme a pour objectifs de lutter contre la précarité énergétique, de permettre l'adaptation des logements au handicap et au vieillissement, de résorber et traiter les situations d'habitat dégradé et lutter contre la vacance notamment. En accompagnant aussi l'auto-réhabilitation, ce dispositif doit contribuer à la création des logements dans du bâti par transformation d'usage et à la création de logements locatifs conventionnés.

Quels sont les travaux concernés ?

- Les travaux de rénovation des logements dégradés (électricité, assainissement, plomberie, sanitaires, chauffage, toiture, peinture au plomb...).
- Les travaux de rénovation ou de création de logements locatifs.
- Les travaux d'adaptation pour les personnes âgées ou handicapées (remplacement de la baignoire par une douche, monte-escalier, aménagement de pièces en rez-de-chaussée, rampe d'accès,...).
- Les travaux liés aux économies d'énergie (isolation des combles, doublage des murs, remplacement des menuiseries, changement du système de chauffage, ventilations, chauffe-eau solaire, ...).

À qui s'adressent les aides financières ?

- Aux propriétaires occupants, pour leur résidence principale actuelle ou future, construite il y a plus de 15 ans, et qui s'engagent à l'occuper pour une durée de 3 ans, comme résidence principale.

Les aides sont conditionnées aux ressources du foyer.

- Aux propriétaires bailleurs dont les logements ont plus de 15 ans et se situent en centre-bourg et qui s'engagent à louer leur logement rénové pour une durée de 6 ans, sous conditions de ressources du locataire et à pratiquer un loyer maîtrisé. Les aides varient en fonction du type de travaux à réaliser.

Quelles obligations à respecter ?

- Les gains énergétiques doivent être supérieurs à 35% et l'étiquette DPE du logement doit être E au minimum après travaux (D pour les locatifs).
- La fourniture et pose des matériaux doivent être effectuées

par des professionnels du bâtiment reconnus garants de l'environnement (RGE) pour les travaux d'économies d'énergie. Les travaux soumis à permis de construire ou déclaration préalable de travaux doivent respecter le règlement d'urbanisme du PLUI.

Attention, les travaux ne doivent pas être commencés avant l'autorisation écrite des financeurs. Les devis et factures doivent être détaillés et mentionner les normes thermiques en vigueur.

Besoin d'être accompagné ?

Une fois votre projet esquissé, suivez les étapes suivantes :

ETAPE 1

Contactez Renov'action 63 (tél. 04 73 42 30 72) afin de vérifier l'éligibilité de votre projet.

ETAPE 2

Vous êtes orienté vers le dispositif adapté à votre projet MaPrimeRénov' ou le dispositif de l'OPAH.

Pour tout support, contactez Soliha (SOLIHA Loire Puy-de-Dôme, 2 bd Ambroise Brugière, 63100 Clermont-Ferrand, tél : 04 51 00 91 11, contact@solihia-63.fr) ou la mairie de Mur-sur-Allier.

Des permanences d'informations sont assurées par Soliha (uniquement sur réservation et pour les personnes éligibles aux aides de l'OPAH), tous les 4eme mardis du mois l'après-midi en alternance à Vertaison et à Dallet.

Actualités culturelles

Samedi 13 mai : le grand défilé va faire du bruit !

Tout habillé de couleurs, venez participer au grand défilé urbain mis en place dans le cadre de la fin du projet culturel annuel de Billom Communauté en partenariat avec la ville de Billom, les élèves des classes de percussion d'André Da Silva et de Philippe Brun de l'école intercommunale de musique et les élèves de Stéphanie Jardin et Laurent Kong A Siou de l'école municipale de danse. Ce grand défilé, orchestré par une quinzaine de musiciens de l'ensemble de percussions brésiliennes Batucatatag se terminera au théâtre de verdure de l'église Saint-Loup. Tout au long du parcours, le public sera invité à déambuler aux rythmes des surdos, caixa, agogo tambourins etc. Différentes haltes dans des rues et sur des places permettront de découvrir des créations, musicales, chorégraphiques, chantées ainsi que des installations arts plastiques créées pour l'occasion.

Rendez-vous dès 9h30 sur le parvis du collège

- Petit déjeuner café/jus gâteaux/crêpes avec l'amicale laïque de Billom
- Stand maquillage : les visages en couleur, la fête n'en sera que plus belle
- Initiation au PARKOUR (art du déplacement en milieu urbain et naturel) sur structures et démos avec des encadrants d'Arverne Parkour d'Issoire.



- L'ensemble de percussion de l'école de musique ouvrira le bal avec des morceaux travaillés le Baka Trio (vibraphone, marimbas, caisses claires, tambours etc)
 - L'atelier chorégraphique de l'école municipale de danse signera des œuvres originales créées en lien avec ces créations musicales
 - Préparation de la hutte mobile des collégiens
- À 10h30 : coup de sifflet ! Batucatatag lancera le début du défilé. Des surprises musicales et chorégraphiques sont prévues tout le long du parcours qui se terminera au théâtre de verdure de Saint-Loup avec un rap créé et interprété par des collégiens du Beffroi avec la compagnie Suprême Legacy et un grand bouquet final de percussions et de danses. Et pour finir cette matinée, nous vous proposons de nous retrouver autour d'un pique-nique partagé au Théâtre de verdure.



Exposition « Skate et Art »

Les services culture et PAH de Billom communauté s'associent pour vous proposer Skate & Art, une exposition au cœur du free-style artistique.

Skate & Art c'est la rencontre, le mélange, la fusion des arts de la rue. Skate, graff, breaking, tag... Bienvenue dans un monde où l'imaginaire n'a pas de limites ! Une exposition novatrice avec des créations de 8 artistes puydômois qui ont réussi le pari fou de transformer ce médium de bois brut en toile vierge et plongent le spectateur

dans une expérience immersive originale.

Du 30 mai au 31 août

Maison grenouille de Pérignat (horaires d'ouverture de la Maison grenouille).

Vernissage le mardi 30 mai à 19h30

Et plus ! Autour de cette exposition 4 ateliers graff intergénérationnels seront mis en place avec Rémi de Recycl'art pour les enfants du centre de loisirs de Pérignat et les résidents seniors de la MARPA.

Mercredi 12 juillet à 10h

Viens customiser des objets recyclés avec des bombes ! Atelier encadré par Rémi de Recycl'art.

Atelier des 6-12 ans du Pays d'art et d'histoire

Inscriptions : bureau d'information touristique de Billom 04 73 68 39 85

Exposition organisée dans le cadre du Label « Terre de jeux 2024 » par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme.

"Larguer les amarres" le temps des vacances

Les services enfance jeunesse et culture de Billom Communauté accueilleront en résidence le collectif d'artistes "Pixel" du 24 au 28 juillet sur les bords d'Allier à Dallet.

Tous les enfants des accueils de loisirs du terri-

toire sont invités à partager une journée entière avec eux : au programme construction de micro architectures flottantes, installations sonores, temps d'écoute radiophonique, collectage de matériaux naturels le long de la rivière et autres surprises. Les enfants participeront à des créations originales en lien avec l'histoire des bateliers.

Mercredi 26 juillet à 18h (tout public)

Rendez-vous sur le parking du bord d'Allier (Dallet)

Venez en famille vous promener en bords d'Allier et découvrir la faune, la flore et le fonctionnement des rivières de ce bel endroit naturel

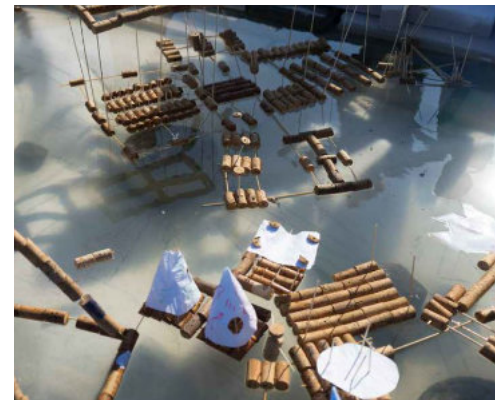
Visite animée par Arthur Haddou, animateur rivière à Billom Communauté

Entrée libre - places limitées, inscriptions obligatoires au Bureau d'information touristique de Billom 04 73 68 39 85

Vendredi 28 juillet à partir de 19h00 (tout public)

Visite des installations des enfants, pique-nique tiré du sac, mise en illumination des installations

Venez partager cette soirée poétique les pieds dans le sable et la tête dans les étoiles.



FINANCES

Résultats 2022

Les dépenses et les recettes inhérentes au fonctionnement de la commune sont conformes au budget 2022. L'excédent dégagé est de 396 654 €.

Cet excédent a permis le financement des investissements sans recours à l'emprunt.

Le solde des emprunts bancaires à fin décembre 2022

s'élève à 1 710 853 €,relativement stable, il se situe à un niveau raisonnable :

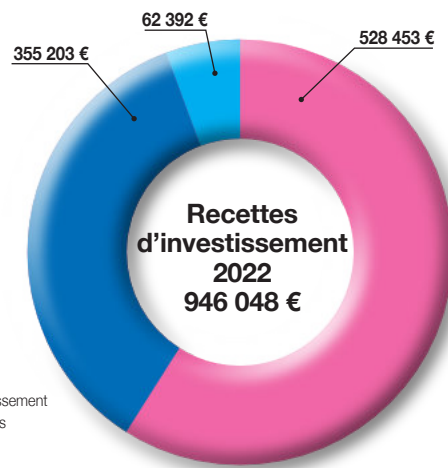
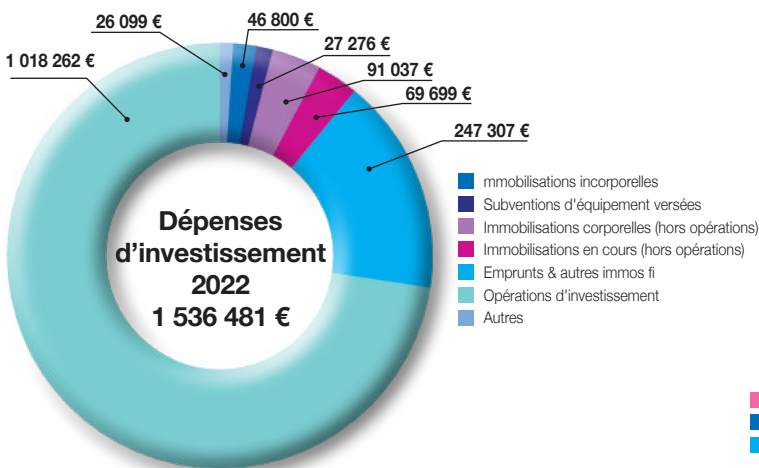
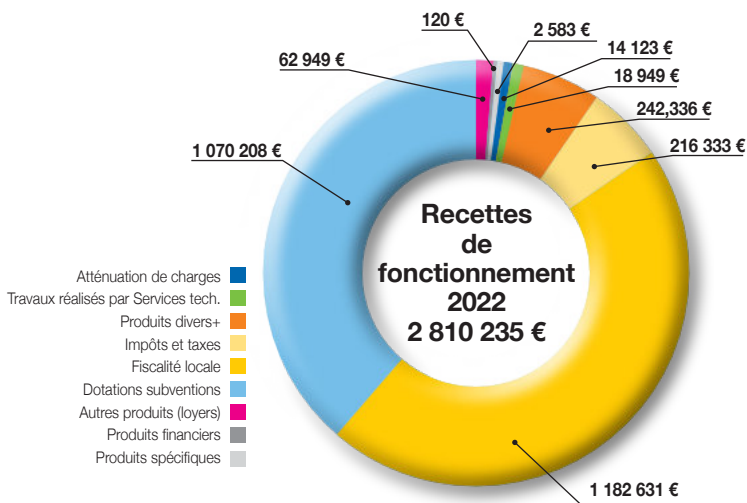
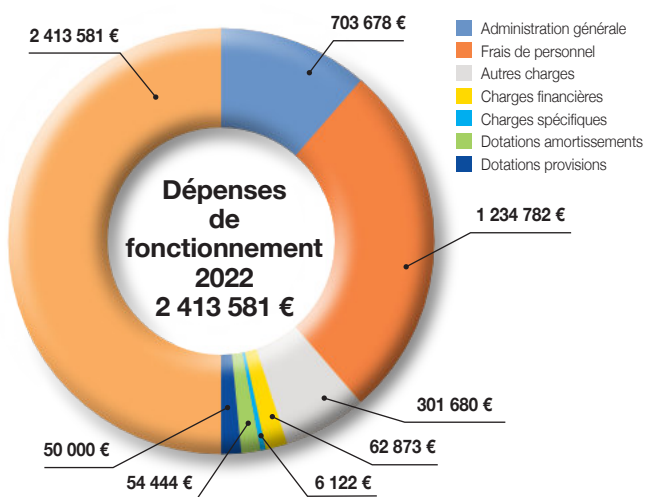
2019 : 1 820 222 €

2020 : 1 601 940 €

2021 : 1 951 924 €

2022 : 1 710 853 €

Les graphiques ci-dessous illustrent la composition des recettes et des dépenses.



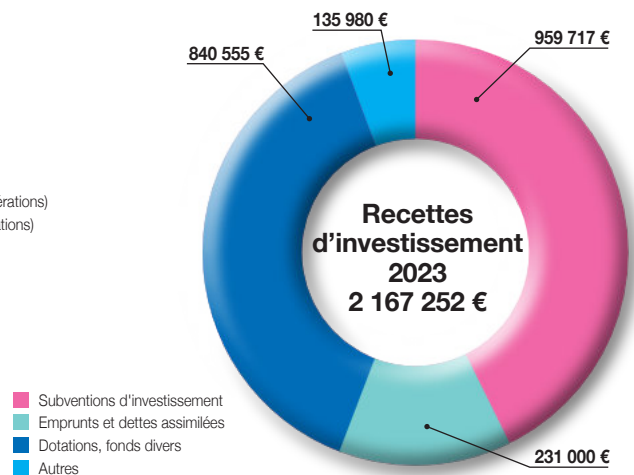
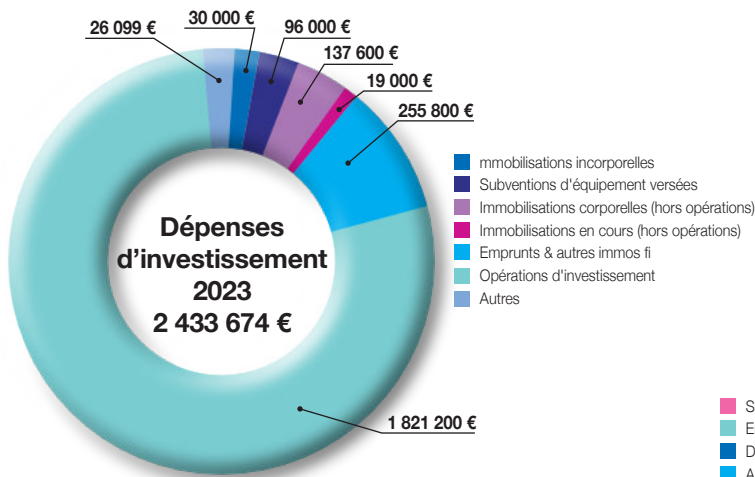
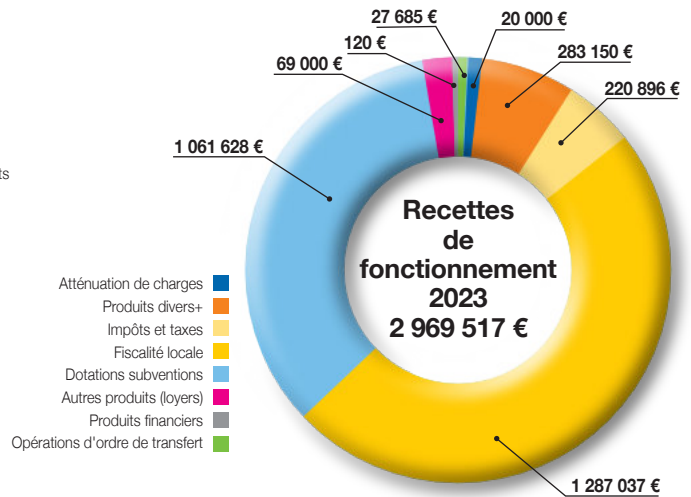
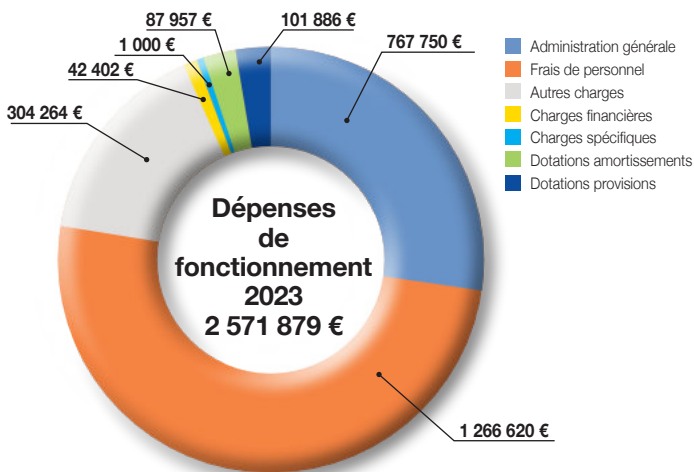
Principaux investissements 2022 (Euros)

Chemin de Mur Ingénierie-Réseaux	470 044	Requalification salle polyvalente Dallet	22 153
Loge de Bellevue-Conciergerie	221 023	Ecole de Dallet	18 227
Travaux de voirie La Fontaine St Pierre-Grelet	139 154	Eaux pluviales-Chemin du Replot	15 746
Travaux de voirie Chemin de Courvache	94 613	Aménagement des cimetières	12 168
Frais d'études-Schéma Directeur	46 800	Tondeuse et broyeur	10 835
Hameau de la Gondole	28 273	Barrières rue Célestin Tourres	8 010

Les priorités du budget 2023

- la maîtrise des dépenses de fonctionnement, rendue aléatoire en raison du contexte (hausse des coûts des matières premières et de l'énergie, alimentation etc), d'où la constitution d'une provision
- la stabilité des taux des impôts locaux identiques aux taux de l'année 2020, 2021 et 2022
- un endettement maîtrisé
- le soutien aux associations communales

- l'accompagnement des projets du CCAS (gestion des Lodges Séniors)
- un niveau d'investissement ambitieux en dépit des incertitudes liées aux attributions de subventions et à l'imprévision pour les marchés publics, en particulier dans le secteur du bâtiment et des travaux publics : début des travaux d'aménagement des quais d'Allier, rénovation de l'école de Dallet
- une vigilance permanente pour maintenir un niveau suffisant de trésorerie



Principaux investissements 2023 (Euros)

Réfection toiture église de Dallet	49 000	Ruissellement des eaux	23 200
Mise aux normes MTL	40 000	Chemin de Mur	35 000
Aménagement Quais d'Allier	495 000	Signalétiques verticale et horizontale	34 100
Coulée verte La Gondole	7 000	Sentiers de la forme	131 500
Ecole de Dallet	536 000	Etude complémentaire cour d'Inféra Dallet	5 000

Point de situation des travaux de voirie

Chemin de la Font Saint Pierre

La mise en enrobé de la voirie et le greillage des trottoirs seront réalisés en juin 2023 et boucleront ainsi le programme d'aménagement de cette voie.

Une signalétique adaptée sera mise en place pour matérialiser la mise en service du sens unique (le sens de circulation : de la rue Aimé Rudel à la route de Vertaizon).

Chemin de Mur

Les 2 premières phases devraient être terminées en mai 2023 (après l'intervention d'Orange pour l'enlèvement des poteaux béton). Les travaux de mise en enrobé de l'axe principal, la finition en surface des trottoirs et la végétalisation de certains accotements seront alors réalisés.

Des travaux de remise en état temporaire de circulation sur le reste du chemin de Mur seront également faits, permettant ainsi une circulation apaisée et sécurisée. Comme évoqué dans « Le Mag N°9 », les phases 1.3 et 1.4 sont programmées en 2025 et la phase 1.6 au 1er trimestre 2026.

Petits travaux



Banc de la pétanque

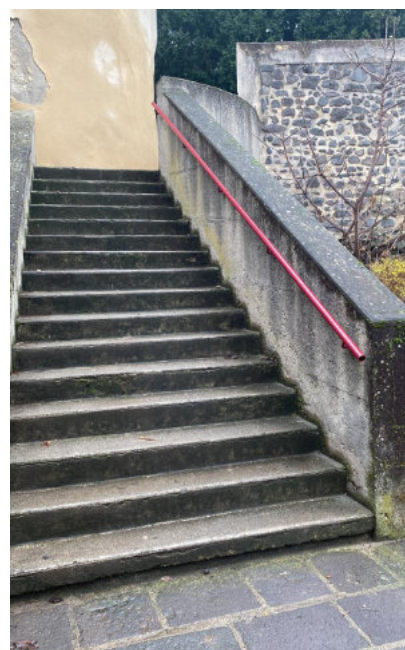
Oh Marcel, tu tires où tu pointes ?

Les bancs fabriqués par des jeunes de Billom communauté, ont été installés autour du terrain de pétanque le long de l'Allier sur le secteur de Dallet. Amatrices et amateurs de mènes, préparez-vous à avoir du public.



Panneau d'affichage

Embellissement du village. Les nouveaux panneaux représentant notre village sont installés. La municipalité a voulu marquer l'unité de notre village de Mur-sur-Allier, sans dénaturer l'identité historique des deux bourgs. Dallet et Mezel. Nous avons mis en avant Dallet pour ces vignes, son pont, l'Allier et la chaîne des Puys. Concernant Mezel, nous avons fait le choix de mettre en avant le bourg sur son monticule avec en fond le Puy de Mur. Nous remercions l'artiste Céline Maslard, une artiste globe-trotter, basée notamment dans le Puy de Dôme, pour son écoute quant à nos attentes et pour sa créativité.



Une rambarde a été installée rue des Tourelles à Dallet pour sécuriser la montée et la descente.

Programmation 2023

Aménagement sécurité définitif de la « Rue des Marronniers »

Après la phase test très concluante, place à la réalisation de l'aménagement définitif (voir Le Mag N°9).

Fin des travaux de toiture de l'église de Dallet par l'entreprise Bonnet & Fils : d'ici la fin de l'été.

Travaux de mise aux normes de la Maison du Temps Libre

Des travaux d'électricité, d'éclairage et le changement des skydomes (trappe de désenfumage) seront réalisés la première quinzaine de juillet.

Une réflexion avec un aménageur paysagiste sera engagée au cours du second semestre sur un programme de travaux nous permettant d'une part, d'être aux normes sur l'accessibilité personnes à mobilité réduite et d'autre part, d'optimiser le devant de la bâtisse côté « place du Cognat » avec une réflexion sur la place des boulistes. Ceux-ci seront bien sûr informés de nos avancées.

Mise en œuvre du plan de signalisation verticale et horizontale à l'échelle de Mur-sur-Allier

Suite à un état des lieux de l'existant, un nouveau plan a été travaillé permettant :

- De gommer quelques incohérences,
- D'harmoniser les pratiques sur les 2 territoires,
- De rendre cohérents la signalisation au sol et le panneauage,
- De renfoncer la sécurité et l'organisation des déplacements dans la commune,
- De changer l'ensemble des panneaux directionnels qui indiquent les différents lieux du secteur de Dallet (mise à jour et harmonisation des supports avec Mezel)

Aménagement du parc rue Grand Pavé à Mezel

Dans un premier temps et comme convenu avec l'association des anciens combattants, le monument aux morts sera déplacé dans l'enceinte du parc de Bellevue. Dans un second temps, un aménagement paysager sera réalisé afin d'affirmer l'identité de ce parc avec une meilleure définition des espaces (place du stationnement – cheminement piéton – espace de rencontre et de repos paysager).

Lancement des travaux de rénovation de l'école de DALLET

Après la phase de réalisation des divers diagnostics techniques, place jusqu'à la fin du 1er semestre à l'élaboration du programme de travaux définitif avec le cabinet d'architecture Bruno BRUN en concertation avec l'équipe technique dédiée à ce projet.

Ce programme comprendra des travaux énergétiques, des travaux de réseaux, des travaux de sécurité incendie, des travaux de mise aux normes « PMR » (Personnes à Mobilité Réduite), ainsi que des travaux d'embellissement général intérieur et extérieur.

Une présentation détaillée sera faite lors du prochain « Le Mag ».

Lancement des travaux d'aménagement du Quai de l'Allier et du développement de la mobilité douce en lien avec la Voie Verte (programme + carte détaillée dans le Mag N°6)

La commune souhaite faciliter l'accès au Val d'Allier avec la mise en valeur des itinéraires doux en lien avec la Voie Verte et la requalification du Quai de l'Allier permettant d'offrir un lieu accueillant et fonctionnel.

Les aménagements seront les suivants :

- La création d'une promenade redonnant à ce lieu emblématique son cachet d'antan. Une promenade sécurisée, 100% piétonne, séparée de la voie circulée par une trame verte, avec la création d'un élargissement ponctuel « belvédère » permettant d'admirer la plaine de jeux, la rivière, le Puy de Mur et les alentours,
- La création d'un volet paysager de qualité,
- L'organisation paysagère et fonctionnelle de l'offre de stationnement pour que les visiteurs puissent se stationner (en lien avec l'air d'accueil de la Voie Verte),
- Réaménagements de 13 sections d'itinéraires et de cheminement doux

Les enjeux sont forts :

- L'embellissement du cadre de vie des administrés et des touristes,
- La mise en valeur des différents sentiers d'itinéraires,
- La création d'une circulation douce et apaisée où le piéton est protégé et en sécurité,
- La mise en valeur de notre patrimoine (rivière Allier d'un côté et un front bâti de l'autre côté),
- La préservation de la nature (zone CEN (1) et ZNIEFF (2))
- La valorisation du pont vert en facilitant un meilleur accès aux 2 encorbellements de chaque côté permettant une mobilité douce sécurisée,
- Proposer des chemins organisés à la promenade via la Voie Verte et le quai de l'Allier,
- Diminuer la place de la voiture et ainsi limiter les dépôts sauvages,
- Relier Mezel – Dallet par des cheminements doux et de qualité,
- Préserver les ressources naturelles et environnementales.

Ce projet est le résultat d'un travail partenarial et s'inscrit comme un projet fédérateur et catalyseur dans notre schéma directeur et dans le contrat de relance et de transition écologique.

Cet aménagement sera un signe fort dans notre volonté de rapprocher les berges de l'Allier au centre bourg de Dallet.

Montant du projet : 1 060 550 € HT

Notre plan de financement est le suivant :

Région AURA : 130 000 €
DETR (3) 2022 : 90 000 €
DSIL (4) 2022 : 150 000 €
Europe LEADER : 300 000 €
Autofinancement communal : 390 550 €

Les subventions demandées sont acquises à ce jour.

La définition du programme des travaux est en cours de finition avec un aménageur paysager afin de lancer l'appel d'offre travaux d'ici juin 2023.

Début des travaux 4^e trimestre 2023 avec une réception prévue fin du 2^e trimestre 2024.

(1) CEN : Conservatoire d'Espaces Naturels

(2) ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

(3) DETR : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux

(4) DSIL : Dotation de Soutien à l'Investissement Local

Ecole de Dallet

Le vendredi 3 février, les élèves de GS-CP-CE1 ont pu découvrir l'Arténium de Ceyrat et rencontrer d'autres élèves auvergnats de leur âge lors d'une sortie USEP LUTTE.



Le lundi 27 février, les élèves de PS-MS-GS-CP ont pu profiter des lectures captivantes et passionnantes de Céline Decourty sur le thème de la jungle à la médiathèque de Dallet (albums divers et variés, chants, ukulélé, percussions). Cette intervention a été offerte par la Communauté de Communes de Billom.



Initiation au mime :

Tous les élèves de l'école, de la PS au CM2, ont eu le plaisir de bénéficier des interventions de Dominique Jollive lors d'ateliers de mimes adaptés à chaque âge. Un grand merci à Dominique !



Classe de CP-CE1

Les élèves de Claire GAGNAIRE participeront au Festival Art d'Ecole qui se déroulera à Billom du 11 au 16 mai. Ils ont eu le plaisir d'accueillir l'artiste Paule Kingleur dans leur classe pour les aider dans la création de poissons-volants. Merci à la Communauté de Communes de Billom pour ces interventions, merci à toutes les personnes qui sont venues aider dans la classe.



Le lundi 27 mars, les élèves de GS-CP-CE1 ont relevé un défi solidaire : courir au profit des Restos du Cœur. Chaque point rapporté lors de la course était transformé en grammes de denrées alimentaires à récolter. A vos marques, prêts, collectez !

Brocante : changement de date

Changement de date pour la brocante d'Acti'mômes : elle aura lieu le dimanche 21 mai au lieu du dimanche 14 mai.

Des courts-métrages pour les enfants !



Chaque année, Billom Communauté invite les enfants du territoire à venir assister à ces projections, dans les communes de Mur-sur-Allier, Vertaizon, Billom et Saint-Dier. Ce sont à peu près 1.000 enfants du territoire qui fréquentent ces séances en deux jours !

Le lundi 30 janvier, la salle des fêtes de Dallet s'est transformée en véritable salle de cinéma pour accueillir les enfants de la commune. Les programmes riches et variés ont montré aux enfants la diversité de la création cinématographique tant dans les techniques utilisées que dans les thématiques abordées dans les films.

L'Ecole va au cinéma est un dispositif culture d'éducation à l'image dont l'objectif est de décentraliser, pendant la durée du festival, une sélection de courts-métrages jeune public à destination des écoles des communes partenaires.

Un programme pour les maternelles et CP et un autre pour les ce1/cm2 étaient proposés, l'ambiance était au rendez-vous dans la salle !

Merci aux écoles de suivre cette aventure chaque année...

Week-end carnivals

Les 25 et 26 mars avaient lieu les 2 carnivals de notre commune. L'un organisé le samedi par l'APEM et l'autre, le dimanche par l'association Acti'mômes.

Pour la plus grande joie des enfants, qui ont pu défiler deux

fois et manger des bonbons avec une bonne excuse deux jours de suite. Ces carnivals se sont déroulés dans la bonne humeur et les costumes en tout genre.



ENFANCE & JEUNESSE



Semaine ski à Super Besse

Du 6 au 10 février, les enfants de Mur-sur-Allier, ont pu bénéficier d'une semaine de ski avec le centre de loisirs.

Cette semaine a nécessité une importante organisation et une grande mobilisation de la part des personnels de la Commune.

La Commune tient également à remercier les 10 adultes bénévoles, qui ont accompagné toute la semaine des enfants.

La municipalité a tenu à féliciter les enfants, tous repartis avec un diplôme et une médaille pour cette semaine, en organisant un moment de convivialité le vendredi 10 février.

Jean Delaugerre a remercié chaleureusement les personnels et les bénévoles sans qui tout cela ne serait pas possible.

À l'année prochaine.

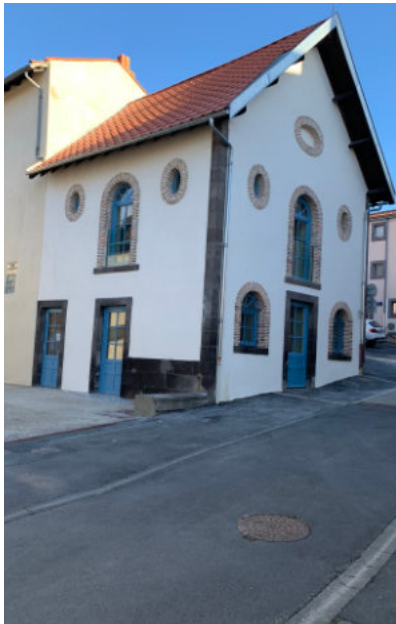


Pâques

Le 5 avril, les enfants de Mur-sur-Allier se sont retrouvés pour un atelier, organisé par les bénévoles de la médiathèque de Mezel sur le thème de Pâques.



La Conciergerie



La commune de MUR-SUR-ALLIER a le plaisir d'annoncer l'ouverture prochaine de sa conciergerie.

En quoi consiste cette conciergerie ?

Cette conciergerie est pour les habitants un lieu de rencontre, d'informations, de services et d'échanges. Elle permet d'être un point de repère dans l'espace public, un lieu distinctif où sont recensés les besoins des habitants, les offres de services.

La population peut également venir partager un moment de convivialité avec d'autres habitants.

C'est aussi un tiers lieu où vous trouverez quelqu'un qui répondra à vos questions, qui vous apportera de l'aide (recherche d'artisans, d'une activité ou démarches administratives). Des permanences seront mises en place (conseillers numériques, soutien scolaire, mission locale, etc. ...).

Un forum sur internet <https://mursurallier.forumactif.fr> est créé où vous pourrez y déposer des annonces, demander de l'aide pour les plus fragiles (courses, bricolage, covoiturage ou recherche de transport, prêt de matériels). Les annonces pourront être déposées en ligne ou à l'aide d'une fiche papier à votre disposition à la conciergerie.

Présentation

Jade Mylène

Bienvenue à tous !
Vous pouvez nous retrouver à la Conciergerie du mardi au vendredi de 9h/12h et de 13h/17h
Nous vous attendons avec impatience !

Services & Entraide

La Conciergerie

Lieu de rencontres, d'échanges et de renseignements !

PORTES OUVERTES

88 rue Guyot Dessaigne, Mezel, 63115 Mur-sur-Allier, Tel : 04.44.05.0457, conciergerie@mursurallier.fr

Services

Vous aurez plusieurs types de services qui auront pour but de vous aider. C'est l'opportunité de vous rassembler et vous découvrir entre habitants de la commune.

Vous aurez à votre disposition :

- Boîte à idées (chacun peut déposer ses idées, pour nous aider à répondre au mieux à vos besoins)
- Privilégié le partage intergénérationnel (soutien scolaire, forum, lieu d'inscription, covoiturage...)
- Give box, gratiféria, expositions... (laisser des objets dont vous n'avez plus besoin pour faire profiter d'autres personnes, exposition d'archivée...)
- Des personnes prêtes à vous aider, à vous écouter, à vous accompagner dans vos démarches administratives....

Nous rencontrer

Journée portes ouvertes le dimanche 14 mai de 14h à 18h

Nous retrouver

Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h / 13h à 17h
Bâtiment bleu et blanc juste en face de la mairie de Mezel

CONSTRUISONS ENSEMBLE UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

LA CONCIERGERIE MUR-SUR-ALLIER

ENVIE DE TRANSMETTRE TES CONNAISSANCES, COMPÉTENCES, TON SAVOIR-FAIRE OU JUSTE APPORTER TON AIDE ?

APPORTE TON AIDE À LA CONCIERGERIE EN ANIMANT DES ACTIVITÉS OU DES ATELIERS

UNE IDÉE, UN SERVICE!

RENDEZ-VOUS À LA CONCIERGERIE POUR DEVENIR BENEVOLE!

Une journée « portes ouvertes » aura lieu le dimanche 14 mai 2023, de 14 H à 18 H, au cours de laquelle vous pourrez en découvrir davantage sur ce projet au service des habitants de la commune.

Depuis fin février 2 jeunes en service civique vous accueillent à la conciergerie et par téléphone. N'hésitez pas à venir les rencontrer que ce soit pour un moment convivial ou pour trouver de l'aide.

Remise des maillots à Dallet Sports

La section foot des vétérans de Dallet Sports et Culture a dévoilé son nouvel équipement le vendredi 17 mars 2023. Une quinzaine de joueurs et les membres du bureau de l'association se sont réunis à la salle des Vijots à Dallet. Les 3 sponsors (Athlérunning, CEGI Alfa et ID4V) étaient également présents. La soirée a été clôturée par un moment de convivialité.



Guinness et Lac du Connemara

Le 18 mars, le comité des fêtes de Dallet a célébré, à la salle polyvalente, la Saint-Patrick.

Potée irlandaise généreuse, trèfles à 3 ou 4 feuilles, musiques celtiques, légendaire Guinness...

Dans la salle, l'ambiance de Dublin était de rigueur. Tous les éléments étaient de la partie pour passer une soirée dansante et festive. La soirée était également gourmande grâce aux chefs / lutins du comité des fêtes. Tous les plats ont été préparés maison.

Merci à eux d'avoir animé notre village aux couleurs de l'Irlande.



Coupe de France de judo

Coupe de France individuelle minimes, 2 Dalletous qualifiés, 1 médaillé de Bronze

Fin mars s'est déroulée à Paris la coupe de France individuelle minimes de judo (-14 ans). Entre 50 et 60 compétiteurs par catégorie représentaient les couleurs de leur région. Deux Dalletous étaient présents. Leur qualification est venue récompenser une très belle saison durant laquelle ils ont enchaîné les bons classements au niveau Puy de Dôme, Auvergne et AURA. Samedi 25 mars, Noah VIDAL s'est présenté sur le tapis 8 poule 15 en -46 kg, et malgré une très belle compétition, n'a pas réussi à sortir de cette poule très équilibrée. Le lendemain, Chiara COMELLI a commencé sa compétition sur le tapis 2 poule 12 en -57 kg, et 6 heures et 8 combats plus tard, l'a terminée en petite finale pour remporter une superbe médaille de bronze ! Que rêver de mieux pour leur nouvel entraîneur Thomas VRAMANT qui a repris cette année la suite de Gaëtan LELEUX. Ça démarre fort ! C'est une première pour notre petit club et remarquable pour Clermont. Bravo à tous les 2, on est très fiers de vous !!



De gauche à droite : Chiara COMELLI, Thomas VRAMANT, Noah VIDAL

Les sentiers de la forme

Le sentier de la forme est né de l'envie de proposer des activités de remise en forme en relation avec la nature et l'existant du mobilier urbain des deux bourgs afin de bénéficier des effets positifs de celle-ci. Différentes études réalisées sur le secteur ont révélé une forte sédentarité de la population. Un groupe de travail, entouré d'élus, d'habitants de la commune, d'associations et des écoles, a été créé. Objectifs : bouger, se sentir mieux dans son corps, en prendre soin, se relaxer, avoir des "outils bien-être" à utiliser au quotidien. Les sentiers de la forme auront 3 circuits, avec un niveau de difficultés différentes. Vous trouverez sur ces sentiers des totems pour expliquer des points patrimoniaux ciblés (on peut citer la tour de l'horloge par exemple). Mais aussi des items sur le nombre de pas, de calories, de km parcourus, les dénivelés ... Tout au long de ces promenades, vous aurez l'occasion d'effectuer des exercices musculaires à l'aide de cours proposés sur application smartphone. Pour agrémenter les circuits, des marquages au sol viendront recouvrir nos routes mais encore les devantes des écoles (en lien avec nos écoliers). Nous trouverons également une mini piste d'athlétisme et d'autres jeux de sport. Vous l'aurez compris le but est de pratiquer du sport en s'amusant.

Et enfin, pour un projet abouti, un réel parcours de santé avec agrès connectés sera installé. Les agrès seront doublés pour permettre aux personnes de pratiquer du sport en duo dans un esprit compétitif et amical avec un circuit adapté aux personnes à mobilité réduite.

Médiathèque, secteur Mezel

Voici quelques photos des enfants de maternelle, moyenne et grande section à la médiathèque de Mezel.

Anita Ruiz a présenté un kamishibai intitulé Frimousse qu'elle a fabriqué à partir d'un livre de la sélection **Bébé croc** et Chantal Pommier a lu **Tous au carnaval même le loup**.

Ensuite les enfants ont eu un petit quart d'heure pour regarder les livres. Kamishibai signifie littéralement : « théâtre de papier ». C'est une technique de contage d'origine japonaise basée sur des images qui défilent dans un théâtre de bois.

Merci à tous pour cette implication afin de sensibiliser les plus jeunes à la lecture et au lieu qu'est une bibliothèque.

Les bénévoles de la médiathèque de Mur-sur-Allier, secteur Mezel, ont pu mener à bien leur projet d'ouvrir, depuis la première quinzaine de mars, un rayon dédié aux ouvrages syllabés. Ces livres sont destinés à des lecteurs dyslexiques ou ayant des difficultés d'apprentissage de la lecture mais qui peuvent, évidemment, être lus par tous.

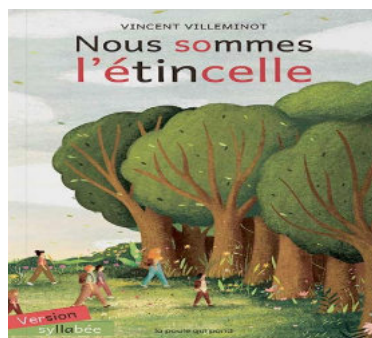


Après avoir contacté la maison d'édition clermontoise « La Poule Qui Pond », ce sont environ une trentaine d'ouvrages spécialisés qui sont venus enrichir les rayons de la médiathèque, pour des lecteurs débutants, ados, et même adultes (bd).

Sur ces ouvrages, les syllabes sont écrites en deux couleurs différentes, les liaisons sont identifiées ainsi que les lettres muettes. Les textes sont alignés à gauche en utilisant une police spéciale - écriture ANDIKA - les mots sont écrits plus gros et les lignes plus espacées que sur un livre classique, cela dans le but d'apporter une aide efficace aux lecteurs en difficulté et faciliter ainsi l'acquisition de la lecture.

Ce projet a été identifié comme répondant à un besoin réel ; en effet, de nos jours, de nombreux enfants sont diagnostiqués dyslexiques. Toujours dans un souci d'être au plus près de ses lecteurs, la médiathèque ne manquera pas au fil des parutions, et en fonction de son budget, d'acquiescer de nouveaux livres pour compléter, au mieux, ce nouveau rayon.

Deux exemples de ce qu'il est possible d'emprunter !



MUR'EN'ZIQUE
FESTIVAL DE MUSIQUE
24 JUIN

11H: SECTION MUSIQUE DALLET SPORT (JAZZ)
14H: CRUAL BASTARDS (ROCK)
15H30: DANSE DALLET
16H20: EASEL DEAN (ROCK METAL)
17H40: DANSE MEZEL

21H: La TEAM Goldman

COMPLEXE SPORTIF-MEZEL-MUR SUR ALLIER

A PARTIR DE 12H, BUVETTE, SNACK, REPAS
A PARTIR DE 19H30, BUVETTE, SNACK ET REPAS SUR RÉSERVATION

Mur'en'Zique

On monte le son !

Si vous aimez la musique et la danse, vous pouvez venir samedi 24 juin de 11h à minuit. L'entrée est gratuite et le festival se situe au même endroit que l'année dernière, sur le complexe sportif chemin de la Cotte à Mezel. Pour ce deuxième festival, organisé par la commune, les musiciens de tous horizons seront présents accompagnés des 2 associations de danse de Mur-sur-Allier. Deux scènes seront montées dont une couverte. Cette année vous aurez le plaisir des oreilles ainsi que le plaisir des yeux.

Le programme de cette journée : 11h00 à 12h30 : Jazz

À partir de 12h00 : Buvettes, snack, repas
14h00 à 15h20 : Rock • 15h30 à 16h00 : Danse Dallet

À partir de 19h30 : Buvettes, snack, et repas sur réservation

21h00 à 23h00 : Rock « La TEAM Goldman »
16h20 à 17h30 : Rock Métal • 17h40 à 18h10 : Danse Mezel

Cinéma plein air

Silence ! On tourne LE 22 JUILLET

Vous aimez le cinéma, vous aimez le grand air ? Alors on ne peut que vous suggérer de faire un tour le samedi 22 juillet à Dallet. Pour la deuxième édition de notre cinéma plein air gratuite, la localisation restera la même... sur les bords d'Allier.

Une journée sous le signe de l'art

Cette initiative de la municipalité aura le droit à un complément :

- Une exposition d'aquarelle et de pastel la journée. (10h-18h) avec des démos pour s'initier à cette belle peinture.

- À partir de 22h, quand la nuit fera son apparition, le film : L'APPEL DE LA FORET pourra débiter sur le grand écran.

Une buvette avec des sandwiches, crêpes sera également de la partie.

Calendrier des manifestations de mai à décembre 2023

Mai

- 13/05 – Dallet Sport – Concert – Salle Polyvalente
13/05 – Association du Quartier de la Voûte (AQV) - Karaoké - Place de la Voûte
13/05 – Les Foulées Mezelloises – Salle de Convivialité
14/05 - Portes ouvertes conciergerie
Portes ouvertes médiathèque de Mezel
21/05 – Acti'Momes – Brocante - Salle des Bords d'Allier + Vestiaire Foot
25/05 au 04/06 – Comité des Fêtes de Mezel - Expo – MTL
26/05 – Comité des Fêtes de Mezel – Vernissage Expo - MTL - Cognet
27 ou 28 ou 29/05 - Société de Pétanque Mezelloise - Concours
Cognet

Juin

- 04/06 - Comité des Fêtes de Mezel - Vide Greniers Bourg + Foyer + Cognet
11/06 - Les Portugais do castelo - fête de la sardine - quais d'Allier
16/06 - Acti'Momes – Barbecue – Salle Polyvalente
16/06 - Spectacle de l'école – Salle Polyvalente
17/06 - Amicale Laïque de Dallet - Gala Judo – Salle Polyvalente
17 ou 18/06 - Société de Pétanque Mezelloise – Concours – Cognet
23-24/06 - Chorale à Chœur Joie - Répétition - Foyer
23-24 et 25/06 - Amicale Laïque de Dallet - Théâtre - Salle Polyvalente
25/06 - 4 Pattes et Compagnie - Concours d'agility
Salle des Bords d'Allier + berges
**24/06 - Commune - Mur en ZIK - Complexe sportif
(stade + salle de convivialité)**
25/06 - Association les Savoyards - extérieur devant Foyer + Foyer

Juillet

- 01/07 - Les Pieds Tanqués - Doublette - Cognet
14/07 - Comité des Fêtes de Dallet - Barbecue
Salle des Bords d'Allier + Quai
22/07 - Commune - Cinéma Plein air - Bord d'allier

Août

- 04 - 05 et 06/08 - Comité Des Fêtes de Mezel - Fête patronale
Complexe sportif + salle de convivialité

Septembre

- 02/09 - AQV - Boules carrées - Rue du Château secteur de Mezel
02/09 - Commune - Forum des associations - Quai d'allier
08/09 - APEM - Pot de rencontre - Foyer
09 et 10/09 - Comité des Fêtes de Dallet - Fête Patronale et vide grenier
Bords d'Allier + salle des Bords d'Allier
09/09 - Dallet sport - Expo - Salle de la Fontaine
09 ou 10/09 - Société de Pétanque Mezelloise
Concours pétanque - Cognet

Septembre

- 16 et 17/09 - 4 pattes et Compagnie - Concours de dog dancing
Bord d'Allier
**15/09 au 27/10 - Billom communauté - exposition de peinture
Salle des mariages de la Mairie secteur de Mezel**
16/09 - Nettoyage éco-citoyen - Mezel
17/09 - Journée du patrimoine - Mur-sur-Allier
23 - 24/09 - Chorale à Chœur Joie - Foyer
30/09 - Les Pieds Tanqués - Pétanque - Cognet

Octobre

- 06 ou 07/10 - Chorale à Chœur Joie - Présentation 7^e pièce - MTL
07 ou 08/10 - Société de Pétanque Mezelloise - Concours - Cognet
13/10 - Dallet sport - AG - salle des bords d'allier
21-22/10 - Comité des Fêtes de Mezel - Fête des Vendanges
Foyer + bourg + MTL + Cognet + local pétanque
28-29/10 - Acti'mômes - Halloween - salle des Bords d'Allier
31/10 - APEM - Halloween -salle des mariages de la Mairie
secteur de Mezel

Novembre

- 10-11- 12/11 - Amicale Laïque de Dallet - Festival de Théâtre
Salle Polyvalente
11 et 12/11 - Comité des Fêtes de Mezel - Bourse aux jouets - MTL
18/11 - L'Amicale des Sapeurs-Pompiers - Sainte Barbe
Salle Polyvalente
18/11 - L'Encre et la Plume - Salon du Livre
Mairie secteur de Mezel + foyer + MTL
24/11 - Comité des Fêtes de Mezel - AG - salle du conseil de la Mairie
secteur de Mezel
25/11 - AQV - Karaoké - salle des mariages de la Mairie
secteur de Mezel
25/11 - Acti'mômes - AG - salle des Vigeots
25/11 - APEM - Tombola festive -MTL
26/11 - Association les Savoyards - Tartiflette - MTL
27/11 - L'Amicale des Sapeurs-Pompiers - Réunion - Salle Polyvalente

Décembre

- 01/12 - Société de Pétanque Mezelloise - AG - salle des Vigeots
02/12 - APEM - Restitution des sapins de Noël commandés
**01-02-03/12 - Commune - marché de Noël - Mairie + Parvis de la Mairie
+ Foyer**
09/12 - Société de Pêche - AG - Foyer
09/12 - Spectacle des enfants - Salle Polyvalente
15/12 - Chorale - AG - Salle du conseil de la Mairie secteur de Mezel
31/12 et 01/01 - Comité des Fêtes de Mezel - Réveillon - MTL

Théâtre

La pièce "TAIS-TOI ET PARLE MOI" organisée par l'amicale laïque de Dallet a eu un franc succès, l'humour était au rendez-vous, les rires furent fréquents. Bravo à tous pour ce bon spectacle.

Quel bonheur de voir des représentations de spectacle vivant dans cette salle !





Nettoyage de printemps

Une nouvelle fois, le nettoyage de printemps de notre territoire a été organisé par la commune. À 9h sur les bords de l'Allier se sont retrouvés tous les bénévoles pour ramasser les déchets sauvages. Deux équipes ont été constituées : une d'adultes sur la D1 et une avec les enfants sur la voie verte en direction de Cournon. Malgré les importants tas de déchets très encombrants que les services de la commune ont enlevés et les sacs poubelles remplis, il a été satisfaisant de voir qu'il a fallu aller plus loin que les fois précédentes sur la voie verte pour trouver des déchets.

Les nombreuses opérations de nettoyage commencent à porter leurs fruits. Cette année encore nous avons trouvé des déchets en tout genre. Pour le prendre avec humour, voici une liste non exhaustive des objets trouvés : une culotte, un caleçon, des chaussettes et ... un cabinet de toilettes ! Après cette matinée, un moment de convivialité a été organisé à la salle des Vigeots à Dallet. Merci à toutes et tous pour votre présence.





Communiqué d'une hirondelle de fenêtre :

Vous m'avez vue l'été dernier animer le ciel de votre village, je viens vous donner de mes nouvelles.



janvier 2021 : Pendant que vous grelottez et que l'eau de Allier est en partie gelée, je fréquente les ciels d'Afrique centrale où je trouve une nourriture abondante.

Je suis obligée de migrer chaque année en septembre car, les insectes dont je me nourris en vol sont absents de Dallet en hiver.

En ce moment je termine le changement de mes plumes, comme je fais chaque hiver, car, lors d'un voyage long et éprouvant de 6.000 km en 1 mois et demi environ, à travers la France, la Méditerranée et le Sahara, celles-ci s'usent et doivent être remplacées progressivement.

en février je vais reprendre mon voyage dans l'autre sens.

fin mars, ou début avril je pense arriver à Dallet, sur mon lieu habituel de nidification.

Vous me reconnaitrez, j'ai le croupion blanc ainsi que le ventre et la gorge, le dessus de mon corps est bleu noir (ne me confondez pas avec ma cousine l'hirondelle rustique qui a la gorge feu, la queue munie de longs filets et qui habite à l'intérieur, dans vos granges et garages; elle arrive avant moi).

Le village me plaît bien, il possède tous les atouts favorable à ma reproduction :

- de la boue à proximité pour rénover mon nid ou en construire un nouveau,
- des façades de maison bien exposées (pas trop au soleil, abrité de la pluie et des chats...),

- une rivière qui favorise la prolifération d'insectes,
- des espaces naturels de végétation,
- pas trop de terrains agricoles où l'on emploie des pesticides qui empoisonnent mes proies et... moi-même par la même occasion...



hors de portée

trace de nid détruit



J'espère retrouver mes nids de l'an dernier et ceux de mes congénères en bon état, (j'aime bien vivre en colonies).

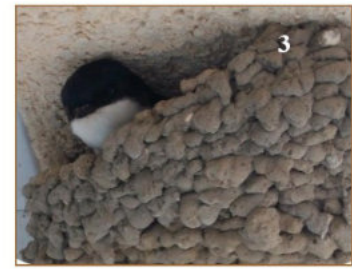
Il arrive que des habitants lassés de nos salissures détruisent nos nids, ce n'est pas très gentil car nous leur sommes très utiles (on verra plus loin), je vous rappelle également que nous sommes protégées par la loi du 10.07.1976 et que le responsable de cette infraction risque une amende de 10000 € et/ou d'une peine d'emprisonnement...

en avril, je n'aurai pas de temps à perdre, c'est la période de nidification.

En couple nous allons réparer nos nids ou en construire de nouveaux, (vous verrez plus loin pourquoi il nous en faut plusieurs), nous allons même aider d'autres ménages à construire leurs nids proches de chez nous, c'est un travail long et pénible (1).

Il faut repérer des endroits où l'on trouve de la boue ou de la vase (2), la malaxer avec de la salive et en faire des boulettes que l'on colle les unes contre les autres (3) pour donner une forme hémisphérique au nid, avec une petite ouverture en haut (si petite qu'elle empêche les prédateurs et même les autres oiseaux d'y rentrer);

Pas moins de 2000 boulettes pour un seul nid..., en comptant les perdues, celles qui ne collent pas... imaginez les aller-retour depuis l'Allier!, puis il faut lisser l'intérieur du nid pour le confort des petits à venir et le tapisser de plumes bien douillettes.



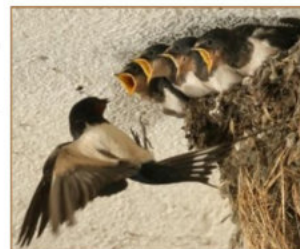
en mai, c'est le moment de faire la première ponte

Je vais pondre 4 à 6 oeufs blancs mouchetés finement, et je vais couvrir en alternance avec le père de mes futurs oisillons pendant 2 semaines. Il faudra ensuite les nourrir pendant presque un mois.

Espérons que le temps du printemps sera favorable, je me souviens qu'en 2010, il faisait froid et pluvieux et, quand les oisillons ont éclos, il y avait trop peu d'insectes pour les nourrir....beaucoup sont morts cette année là...

juin, les petits vont éclore, et ils seront affamés...!!!

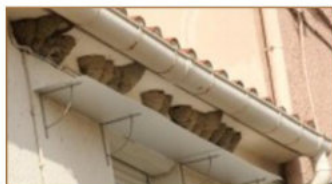
Nous devons sans relâche aller chasser en vol des petits insectes, en faire des boules d'une dizaine d'insectes agglomérés pour nourrir ces bouches voraces. Imaginez..., une « becquée » peut être composée de 20 insectes de tous types ((surtout les moucheron et les moustiques), pour 4-5 petits il faut environ 400 becquées par jour (soit environ 7000 insectes, 7 grammes en tout, (alors que nous pesons 20 g ..!) et ceci pendant plus d'un mois puisque mes oisillons quitteront le nid au bout de 25-30 jours, mais doivent toutefois encore être nourris.



Faites le calcul, rien que pour le nourrissage d'une couvée, c'est environ 300.000 insectes, dont une grande quantité de moustiques qui ne pourront plus vous importuner au bord de l'Allier.

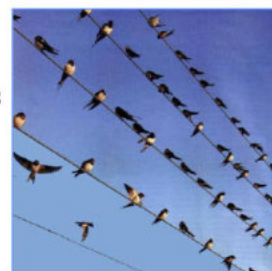


Evidemment, toute cette nourriture représente une certaine quantité de fientes que nous évacuons du nid en permanence, pas le temps de les évacuer plus loin, et, du coup, on nous reproche les salissures et certains propriétaires ne nous aiment pas...heureusement, il existe une solution pour remédier à ce problème, il suffit en effet d'apposer une planchette de 30 cm de large à 40 cm sous les nids.



juillet-août, une seconde ponte

Alors que les premiers oisillons occupent encore ce premier nid, je commence à pondre dans un nid voisin (vous voyez pourquoi il m'en faut plusieurs...). Ce deuxième élevage de jeunes permettra de compenser les pertes énormes que nous risquons de subir durant notre long voyage (prédateurs, zones désertiques plus grandes à traverser, chasseurs en Afrique).



en septembre...le grand départ.

Nous allons donc être absentes de Dallet pendant 6 mois environ, me permettez-vous de vous faire quelques suggestions,

car je crois savoir que notre population qui était importante en 2007, a connu une régression les années passées ...(d'ailleurs, merci aux bénévoles de la LPO, de Mur-Allier Nature et aux enfants des écoles et leurs enseignants de faire des comptages fréquemment et de les analyser)



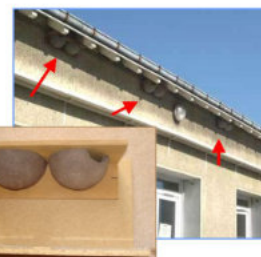
	2007	2011	2016	2020	Variation 2007-2020
Total des nids occupés	115	99	82	51	44 % ↓
Total des sites	62	48	41	32	51,5 % ↓

commentaire de la LPO : « La ressource alimentaire ne semble pas menacée, par contre l'avenir de la colonie semble devoir être conditionné par la réduction du nombre de bâtiments susceptibles de l'accueillir » ajoutons également les aléas climatiques plus nombreux.

Attention donc aux travaux de rénovation dans le bourg ancien. Le ravalement de certaines façades et/ ou réfection des toitures sont des causes identifiées de certains déménagements (présence de nids en 2007, 2008 et 2009, disparition des nids en 2011 après travaux) »

suggestions : - rénovation de bâtiments qui ont déjà des nids : la période favorable se situe entre le début octobre et la fin mars, pendant notre absence.

- **maisons neuves** : préférez les crépis rugueux qui permettent un meilleur accrochage.
- **vous pouvez installer des nids artificiels** : renseignez-vous sur le meilleur endroit de votre maison auprès de la LPO. (des nids ont été posés sur le mur de l'école et... évitez le plus possible l'emploi de pesticides dans les zones agricoles, dans les zones collectives, mais aussi dans les jardins.



MERCI et à bientôt

mon porte parole :



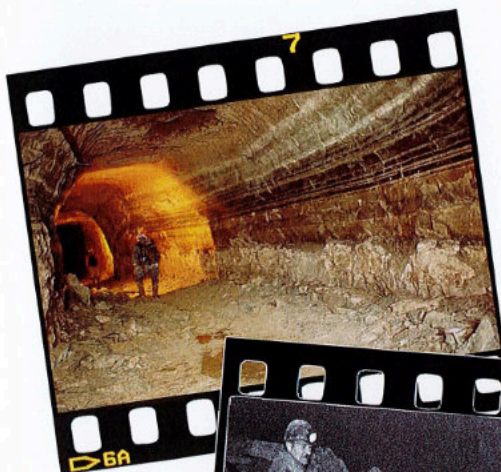


vous invite les **12, 13 et 14 mai 2023**

à la **Mairie de Mur-sur-Allier**

88 rue Guyot Dessaigne, Mezel.

« **la mine des Roys de Dallet** »
100 ans de patrimoine géologique et historique



Diaporama/conférence

230 photos et documents
pour retracer l'épopée du bitume
à Dallet et à Pont-du Château
vendredi 12 mai à 20h30

Exposition

la vie des mineurs au siècle dernier,
mais aussi les minéraux de la mine
les fossiles et l'usage du bitume
**samedi 13 et
dimanche 14 mai
de 15 à 18 h**



Renseignements 04 73 83 22 90





Samedi 3 juin 2023

Mur-Allier Nature vous invite



Les orchidées du Puy de Pileyre

. sortie samedi 3 juin après-midi

14h, parking salle polyvalente, Avenue de Compains, Dallet

Ou 14h15, parking école Chantemerle, Rue Chantemerle, Chauriat

. Exposition: Orchidées Puy de Mur et Pileyre

mercredi 31 mai et vendredi 2 juin, de 15 à 18 h - jeudi 1er juin, de 9 à 12 heures



Renseignements et Réservation au 04 73 83 22 90
ou en flashant le QR code



L'eau : un élément de plus en plus précieux

Nous savons tous que l'eau, c'est la vie. Sans eau, l'homme, comme la faune et la flore, ne peut vivre. Le réchauffement climatique doit nous interpellé : la sécheresse survient de plus en plus tôt dans l'année. Les nappes phréatiques sont extrêmement basses pour la saison ; il convient donc d'être très vigilants sur l'usage de l'eau.

La préfecture et le département, en partenariat avec la CCI et la chambre d'agriculture, ont organisé une réunion afin de faire le point avec tous les maires du département sur l'état hydraulique de nos territoires. Le préfet a redit que la priorité des priorités était la fourniture de l'eau au robinet en vue de satisfaire la consommation des populations. Il a rappelé que l'eau est un bien public, même si elle prend sa source sur un terrain privé. La conséquence de cette situation va amener les pouvoirs publics à prendre des mesures d'interdiction relatives aux lavages des véhicules, à l'arrosage des jardins et des terrains de sport ainsi qu'au remplissage des piscines dans un laps de temps qu'il conviendra de définir selon l'évolution de la pluviométrie.

Dans un souci de préservation de l'alimentation en eau, la municipalité a pris, avec regret, la décision de limiter le fleurissement de la commune. A quoi bon semer des fleurs si on ne peut les arroser ! De plus un groupe de travail, composé d'élus et d'employées communales, s'est constitué autour de Monsieur Bernard Tournayre, qui a déjà mené une étude sur le sujet, afin de réfléchir sur l'importance des sources qui traversent notre commune et sur la possibilité d'en tirer quelques avantages précieux.

L'éclairage public

La crise énergétique frappe l'ensemble du pays. Nous n'y échappons pas, hélas ! Chacune et chacun d'entre nous a pu en mesurer les effets financiers.

Comme la plupart des communes, nous avons réduit les plages horaires de l'éclairage nocturne, tout en préservant la sécurité de nos administrés.

Dans ce contexte, il est difficile d'étendre cet éclairage nocturne à d'autres secteurs qui, aujourd'hui, ne sont pas éclairés.

En outre la gendarmerie estime que les accidents routiers sont moins nombreux et non graves sur des secteurs non éclairés, les automobilistes circulant moins vite dans l'obscurité.

Enfin, dans un souci d'économie d'énergie, la municipalité procède peu à peu à l'installation d'ampoules LED, en remplacement de l'existant, chaque fois que cela est nécessaire.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes

E.I.D.
Etablissement Intercommunal de Développement

Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique !

RANGEZ, VIDEZ, COUVREZ LESCONTENANTS OÙ L'EAU PEUT S'ACCUMULER

PLUS D'INFOS SUR
www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/moustique-tigre-agissons-ensemble

© 2023 ars.auvergne.com



Repas des aînés

Gaieté, joie et bonne humeur étaient de mise lors des 2 repas des aînés de Mur-sur-Allier. 92 personnes sont venues partager ce moment de convivialité et d'animation à Dallet et 147 à Mezel. Merci aux conseillers départementaux, Valérie Passariou et Joël

Derre, pour leur présence et leur sympathie. Nous remercions Marie-France Monteiro, Marie-Flore Onzon et Carine Tournaire pour leur investissement avec une mention spéciale pour Carine et Marie-France pour leur talent de décoratrice.

Remerciements

Le CCAS de la commune a réceptionné un scooter électrique pour personne à mobilité réduite. Ce don sera très utile pour des personnes qui ont quelques difficultés à se déplacer.

Notre CCAS remercie chaleureusement Mesdames Muriel et Nathalie Parnien, sec-teur de Dallet, pour leur geste généreux.



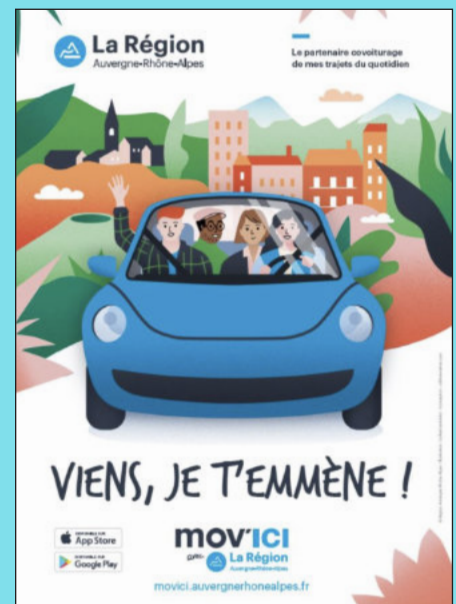
DIVERS

Mov'ici

Madame, Monsieur, Connaissez-vous MOV'ICI, la plateforme de covoiturage pour les courtes distances de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ? C'est un service destiné à faciliter les trajets de proximité et du quotidien en favorisant le covoiturage local. L'objectif est de compléter l'offre de mobilité régionale au cœur des territoires.

Dans une démarche à la fois économique, environnementale et citoyenne, le covoiturage peut être une réponse adaptée aux besoins de déplacements de vos habitants. Facile d'accès sur internet ou grâce à l'application mobile, MOV'ICI est une plateforme sans frais de commission.

Pour trouver un covoitureur, chaque voyageur s'inscrit sur la plateforme et publie une annonce avec ses trajets ponctuels ou réguliers, en tant que passager ou conducteur. En étant nombreux sur un même territoire à faire ce geste, ce sont des chances multipliées de trouver son covoitureur. Accès au lien <https://movici.auvergnerhonealpes.fr/>



INFOS pratiques



Horaire Mairie de Mur-sur-Allier

Mairie déléguée de Mezel

Lundi : 09h00 - 12h00 et 13h30 - 18h30

Mardi : 09h00 - 12h00

Mercredi : 09h00 - 12h00 et 13h30 - 18h30

Jeudi : 09h00 - 12h00

Vendredi : 09h00 - 12h00 et 13h30 - 16h30

Téléphone : 04 73 83 11 07

ou contact@mursurallier.fr

88 Rue Guyot Dessaigne, Mezel

63115 Mur-sur-Allier

Horaire mairie déléguée de Dallet

Lundi : 10:00 - 12:00

Mardi 10:00 - 12:00, 15:30 - 19:00

Mercredi 10:00 - 12:00, 15:30 - 18:00

Jeudi 10:00 - 12:00, 15:30 - 18:00

Vendredi 10:00 - 12:00, 15:30 - 18:00

Téléphone : 04 73 83 10 18

ou contact@mursurallier.fr

3 rue de la Porte du Vent, Dallet

63111 Mur-sur-Allier

Plus d'infos...

www.mursurallier.fr
www.panneaupocket.com



facebook

Vous retrouverez toutes les infos de Mur-sur-Allier sur notre page facebook : **Mur-sur-Allier**

MUR-SUR-ALLIER *le mag*

Numéro 10 • Mai 2023

Directeur de publication :

Jean Delaugerre

Crédit photos :

Mairie de MUR-SUR-ALLIER

Conception/PAO : **Hors-Série**

Impression : **Exaprint**

Nombre d'exemplaires : 1 800

Dépôt légal : à parution

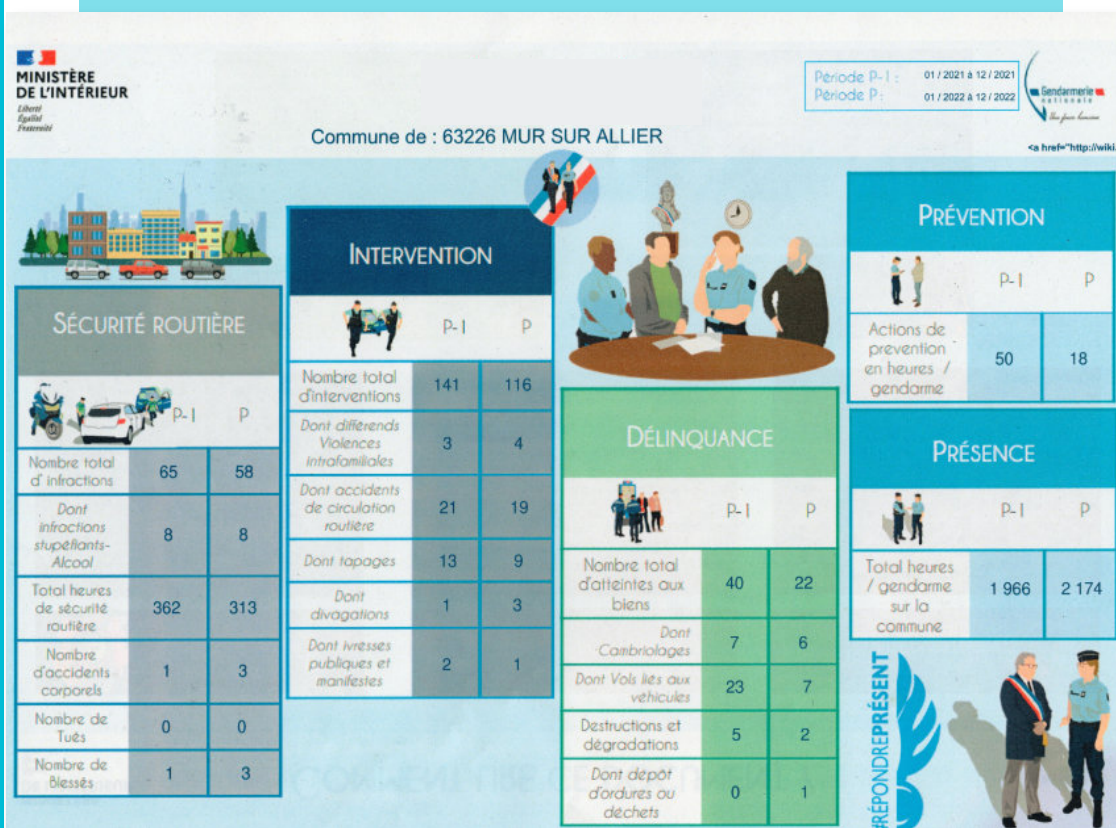
DIVERS

Statistiques de la gendarmerie

Ce document est transmis par la gendarmerie de Pont-du-Château et comporte 5 chapitres :

- Sécurité routière
- Intervention
- Délinquance
- Prévention
- Présence

C'est une étude comparative entre 2021 et 2022.



"Cet espace est réservé à l'expression de la minorité municipale. Minorité ou opposition, choisissez le mot que vous préférez... Cette dernière n'a pas souhaité user de ce droit."